

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## Séance du Jeudi 29 Septembre 2011

Date de la convocation Heure de la séance Lieu de la séance 21 Septembre 2011 18 heures Salle des Fêtes **FONTES** PRÉSENTS: M. CAZORLA Alain, Président de la séance PROCURATIONS: ASPIRAN: M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, CAER Michèle, M.REVEL Claude à M.FAVIER Marc. BRIGNAC: M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, M.FABREGUETTES Bernard à M.GARROFE Gilbert. CABRIERES: M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, M.MARTINEZ Antoine à M.SOBELLA Henri, CANET: Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE

Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS: M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe,

CLERMONT L'HERAULT: M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER Gilbert,

M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DEULEUZE Elisabeth.

FONTES: M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE: M. VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,

LIAUSSON: M.BETZ Bruno,

**LIEURAN CABRIERES**: M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,

MERIFONS: M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre,

MOUREZE: M.NAVAS Gabriel,

**NEBIAN:** M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,

**OCTON**: M.COSTE Bernard,

PAULHAN: M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET: M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,

SALASC: Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,

USCLAS D'HERAULT: M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian,

VALMASCLE: M.VALENTINI Gérald. Mlle VALENTINI Martine.

VILLENEUVETTE: M.VIDAL Eric.

M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis. M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard. M.SOTO Bernard à M.DUPONT Laurent, M.LOPEZ Daniel à M.GIL Claude,

M.QUEROL Jean-François à M.LEBREAU Jean-Jacques.

## Objet: Centre aquatique intercommunal - Avenant n°3 au lot n°14 (Electricité) passé avec l'entreprise **HENRY**

Monsieur SATGER Informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre de la réalisation des travaux du lot n°14, il convient d'apporter les modifications suivantes au marché :

- Modification de l'installation téléphonie
- Mise en place d'un enregistreur vidéo

Accusé de réception en préfecture	
034-243400355-20111005-2011-09-29-07-DE	
Date de signature : 07/10/2011	
Date de réception : 07/10/2011	

Le montant de ces travaux en plus value devant faire l'objet d'un avenant, s'élève à la somme de 11 904,50 Euros H.T ce qui porte le montant du marché à la somme de 272 023,00 Euros H.T, soit une augmentation cumulée avec les avenants n°1 et n°2 de 10,04%.

Il ajoute qu'après avoir reçu un avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie le 21 Septembre 2011, il convient en conséquence d'autoriser le président de la Communauté de Communes du Clermontais à signer l'avenant n°3 tel que présenté.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

## A L'UNANIMITE,

**APPROUVE** l'avenant n°3 au lot n°14 (Electricité) passé avec l'entreprise HENRY, tel que présenté.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.